

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 29 AVRIL 2026**

Date de convocation : 23/04/2026

Date d'affichage : 23/04/2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf avril à 18h00, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de VAL-DE-SCIE, sur convocation de Monsieur Jean-Luc CORNIERE, Président.

Présents	81
Procurations	11
Absents	5

Présents

(VAL DE SCIE) Petit Marc; (SASSETOT LE MALGARDÉ) Lorance Olivier; (BELMESNIL) Le Verdier Guy; (TORCY LE PETIT) Beranger Eric ; (SAINT VAAST DU VAL) Gillé Patrice; (SAINT OUEN LE MAUGER) Gosse Philippe; (TOCQUEVILLE EN CAUX) Cailly David; (BEAUVAL EN CAUX) Dujardin Eric; (TOTES) Cheval Stéphanie; (SAINT HONORE) Leclerc Christine; (VENESTANVILLE) Pasquier François; (LONGUEVILLE SUR SCIE) Bureaux Olivier; (BACQUEVILLE EN CAUX) Masse Stéphane; (TOTES) Lemonnier Dominique; (CRIQUETOT SUR LONGUEVILLE) Leforestier Nicolas; (LUNERAY) Morin Michèle; (GRUCHET SAINT SIMEON) Sopalski Jean-François; (SAANE SAINT JUST) Beaupere Arnaud; (CROPUS) Quesnay Denis; (OUVILLE LA RIVIERE) Lefaux Aurélie; (LUNERAY) Lemaitre Mickaël; (LONGUEIL) Capelle Stanislas; (RAINFREVILLE) Leprêtre Benoit; (BRACQUETUIT) Vallee Pascal; (BERTRIMONT) Corniere Jean-Luc; (LA CHAUSSEE) Lemoine Séverine ; (LUNERAY) Larcheveque Philippe; (SAINT VICTOR L'ABBAYE) Feron Régis; (SAINT MARDS) Dubosc Emmanuel; (NOTRE DAME DU PARC) Vincent Jérôme; (AVREMESNIL) Boust Serge; (LONGUEVILLE SUR SCIE) Hatchuel Albert; (CROSVILLE SUR SCIE) Depreaux Alain; (GUEUTTEVILLE) Braquehais Sabine; (BIVILLE LA BAINARDE) Thouin Catherine; (LE CATELIER) Leclerc Maryline; (SAINT PIERRE BENOUVILLE) Devaux Thierry; (IMBLEVILLE) Vegas Robert; (MANEHOUVILLE) Ponty François; (VAL DE SCIE) Suronne Christian; (LESTANVILLE) Tremblay Ludovic; (GONNEVILLE SUR SCIE) Delarue Williams; (SAINT MACLOU DE FOLLEVILLE) Depinay Chantal – Suppléante Ratieville Alain; (VAL DE SCIE) Pelisse Virginie; (VASSONVILLE) Lerond Eric; (LA CHAPELLE DU BOURGAY) Levasseur Dodivers Sylvie; (LINTOT LES BOIS) Levavasseur Marie-Christine; (LUNERAY) Vaillant Audrey; (SAINT DENIS SUR SCIE) Dupuis Henri; (BOIS ROBERT) Cottureau Chantal; (GUEURES) Avenel Josette; (OMONVILLE) Havard René; (SAINT GERMAIN D'ETABLES) Renoux Vincent; (BACQUEVILLE EN CAUX) Morel Aline; (HEUGLEVILLE SUR SCIE) Arson Antoine – Suppléant de Troche Laurette; (SAINT CRESPIEN) Dore Sophie; (BACQUEVILLE EN CAUX) Adam Jean-Marie; (HERMANVILLE) Delaunay Myriam; (ROYVILLE) Potez Bernard; (LES CENT ACRES) Carpentier Pascal; (VAL DE SAANE) Senecal Anne; (VAL DE SAANE) Paumier Gilles; (BRACHY) Leroy Christophe; (VAL DE SCIE) Bourgis Adèle; (AVREMESNIL) Verdure-Wozniak Fabienne; (AUPPEGARD) Laplace Dominique; (SAINT OUEN DU BREUIL) Baffrey Marc; (VAL DE SAANE) Lasnon Sylvain; (SAINT OUEN DU BREUIL) Espinasse Karine; (VARNEVILLE BRETEVILLE) Roger François; (LAMMERVILLE) Das Blandine; (TOTES) Leconte Olivier; (SAINT DENIS D'ACLOU) Da Silva Alves Edouard; (CALLEVILLE LES DEUX EGLISES) Colombel Christophe; (LUNERAY) Demoulins Pierre; (VAL DE SCIE) Lesueur Claudine; (BEAUTOT) Duclos Jean-François; (QUIBERVILLE SUR MER) Bloc Jean-François; (AMBRUMESNIL) Quibel Mickaël; (BIVILLE LA RIVIERE) Truchot Bruno; (TORCY LE GRAND) Valet Bruno – Suppléant de Dubos François

Sont excusés et donnent procuration

(GREUVILLE) Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; (FRESNAY LELONG) Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; (BERTREVILLE SAINT OUEN) Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; (ANNEVILLE SUR SCIE) Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; (MUCHEDENT) Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; (BELLEVILLE EN CAUX) Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; (THIL MANNEVILLE) Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; (SAINT FOY) Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; (LAMBERVILLE) Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; (BACQUEVILLE EN CAUX) Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; (GONNETOT) Francois Charline - Procuration à Havard René

Absents

(MONTREUIL EN CAUX) Boucher Victor; (ETAIMPUIS) Blanchemin Joël; (LA FONTELAYE) Verel Maurice; (AUZOUVILLE SUR SAANE) Grindel Stéphane; (DENESTANVILLE) Pit Claude

Arrivées en cours de séance

18:32 : BOUCHER Victor; 18:43 : PIT Claude; 19:09 : CATEL Annick; 19:23 : BUREAUX Olivier

Départs en cours de séance

19:04 : BUREAUX Olivier

Procurations en cours de séance

19:35 : DELAUNAY Myriam donne procuration à Avenel Josette; 20:10 : PELISSE Virginie donne procuration à Lesueur Claudine

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Aline MOREL est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

► Adoption du procès-verbal de la séance du 23/04/2026

► Informations du Président

► FINANCES / BUDGET

- Compte financier unique 2025 – Budget Général 35000
- Compte financier unique 2025 – Budget Ordures Ménagères 35001
- Compte financier unique 2025 – Budget SPANC 35002
- Compte financier unique 2025 – Budget ZA Luneray 35003
- Compte financier unique 2025 – Budget ZA Criquetot 35005
- Compte financier unique 2025 – Budget Lotissement Bacqueville 35012
- Compte financier unique 2025 – Budget Lotissement Quiberville 35017
- Compte financier unique 2025 – Budget régie eau Belmesnil 35015
- Compte financier unique 2025 – Budget eau 35014
- Compte financier unique 2025 – Budget assainissement 35013
- Compte financier unique 2025 – Budget office de tourisme 35016
- Compte financier unique 2025 – Budget hôtels d'entreprises 35018
- Compte de gestion 2025 – Budget MARPA 35009
- Compte administratif 2025 – Budget MARPA 35009
- Règlement budgétaire et financier
- Fiscalité : Vote des taux d'imposition et taxe GEMAPI
- Subvention du budget Général vers les budgets annexes
- Budget Général 2026
- Budget Ordures Ménagères 2026
- Budget SPANC 2026
- Budget ZA Luneray 2026
- Budget MARPA 2026
- Budget Assainissement 2026
- Budget Lotissement Bacqueville 2026
- Budget Eau 2026
- Budget office de tourisme 2026
- Budget lotissement Quiberville 2026
- Budget hôtels d'entreprises 2026

► ENVIRONNEMENT / GESTION DES DECHETS

- Contribution au SMITVAD 2026

► ADMINISTRATION GENERALE

- Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- Dépenses imputer aux comptes 6232 « fêtes et cérémonies »

► Informations et questions diverses

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15/04/2026 :

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité le Procès-Verbal de la séance du 15 avril 2026.

Les comptes financiers uniques 2025 sont votés sous la Présidence du doyen d'âge, Monsieur Henri DUPUIS.

Monsieur Olivier BUREAUX, Président en exercice sur l'année 2025 quitte la séance et par conséquent retrait du pouvoir de Monsieur David CHANDELIER.

202604-64_Compte financier unique 2025 – Budget Général 35000			Unanimité
Horaire	29/04/2026 19:06:30	Votants	92 voix
Scrutin	Public	A voté	92 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	91 voix
Majorité absolue des voix exprimées (46)			
Pour		100,0 %	91 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			91 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			1 voix
Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Vu,

- L'article L.1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2026 pour le Budget Général de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l'année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte financier unique est présenté et résumé comme suit :
 Le CFU présenté ci-dessous montre un excédent global de 2 379 265,82€ :

CFU du Budget Général 35000			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	18 853 742,71	4 730 671,67	23 584 414,38
Report		1 183 607,58	1 183 607,58
RàR		1 215 794,00	1 215 794,00
TOTAL	18 853 742,71	7 130 073,25	25 983 815,96
	RECETTES		
Réalisations	17 707 965,89	7 149 651,84	24 857 617,73
Report	3 083 365,05		3 083 365,05
RàR		422 099,00	422 099,00
TOTAL	20 791 330,94	7 571 750,84	28 363 081,78
Résultat	1 937 588,23	441 677,59	2 379 265,82

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 1 145 776,82 €
- Un excédent reporté de : 3 083 365,05 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 1 937 588,23 €

- Un excédent d'investissement de : 1 235 372,59 €
- Un déficit des restes à réaliser de : 793 695,00 €

Soit un excédent de financement de : 441 677,59 €

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Excédent 1 937 588,23 €**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **0,00€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **1 937 588,23 €**

Résultat d'investissement reporté (001) : **Excédent 1 235 372,59 €**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

- **APPROUVE** le compte financier unique du Budget Général 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont signer le CFU en ligne.

19h09 – Arrivée de Madame Annick CATEL.

202604-65_Compte financier unique 2025 – Budget Ordures Ménagères 35001			Unanimité
Horaire	29/04/2026 19:09:26	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	92 voix
Majorité absolue des voix exprimées (47)			
Pour		100,0 %	92 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			92 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorance Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			1 voix
Boucher Victor			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Vu,

- L'article L.1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2026 pour le Budget Ordures Ménagères de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l'année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte financier unique est présenté et résumé comme suit :
Le CFU présenté ci-dessous montre un excédent global de 1 484 607.81€ :

CFU Ordures Ménagères 35001			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	5 336 017,55	117 231,48	5 453 249,03
Report			-
RàR		61 070,00	61 070,00
TOTAL	5 336 017,55	178 301,48	5 514 319,03
	RECETTES		
Réalisations	5 802 412,79	175 714,92	5 978 127,71
Report	1 004 520,18	7 302,95	1 011 823,13
RàR		8 976,00	8 976,00
TOTAL	6 806 932,97	191 993,87	6 998 926,84
Résultat	1 470 915,42	13 692,39	1 484 607,81

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 466 395.24 €
- Un excédent reporté de : 1 004 520.18 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 1 470 915.42 €

- Un excédent d'investissement de : 65 786.39 €
- Un déficit des restes à réaliser de : 52 094.00 €

Soit un excédent de financement de : 13 692.39 €

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Excédent 1 470 915.42€**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **0,00€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **1 470 915.42€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **Excédent 65 786.39€**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

- **APPROUVE** le compte financier unique du Budget Ordures Ménagères 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont signer le CFU en ligne.

202604-66_Compte financier unique 2025 – Budget SPANC 35002			Unanimité
Horaire	29/04/2026 19:10:39	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	91 voix
Majorité absolue des voix exprimées (46)			
Pour		100,0 %	91 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			1 voix
Pour			91 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorance Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			1 voix
Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			1 voix
Boucher Victor			

Vu,

- L'article L.1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2026 pour le Budget SPANC de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l'année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte financier unique est présenté et résumé comme suit :
 Le CFU présenté ci-dessous montre un excédent global de 611 680.93€ :

CFU SPANC 35002			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	771 858,13	124 574,84	896 432,97
Report			-
RàR			-
TOTAL	771 858,13	124 574,84	896 432,97
	RECETTES		
Réalisations	339 414,90	75 498,85	414 913,75
Report	637 212,01	455 988,14	1 093 200,15
RàR	-		-
TOTAL	976 626,91	531 486,99	1 508 113,90
Résultat	204 768,78	406 912,15	611 680,93

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 432 443.23€
- Un excédent reporté de : 637 212.01€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 204 768.78€

- Un excédent d'investissement de : 406 912.15€
- Un déficit des restes à réaliser de : 0€

Soit un excédent de financement de : 406 912.15€

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Excédent 204 768.78€**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **0,00€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **204 768.78€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **Excédent 406 912.15 €**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

- **APPROUVE** le compte financier unique du Budget SPANC 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont signer le CFU en ligne.

202604-67_Compte financier unique 2025 – Budget ZA Luneray 35003			Unanimité
Horaire	29/04/2026 19:11:24	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	91 voix
Majorité absolue des voix exprimées (46)			
Pour		100,0 %	91 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			2 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			91 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottereau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottereau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorance Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			2 voix
Capelle Stanislas; Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Vu,

- L'article L.1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2026 pour le Budget ZA Luneray de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l'année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte financier unique est présenté et résumé comme suit :
 Le CFU présenté ci-dessous montre un déficit global de 43 818.63€ :

CFU ZA Luneray 35003			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	13 650,00	200 000,00	213 650,00
Report	451 888,63		451 888,63
RàR			-
TOTAL	465 538,63	200 000,00	665 538,63
	RECETTES		
Réalisations	421 720,00		421 720,00
Report		200 000,00	200 000,00
RàR			-
TOTAL	421 720,00	200 000,00	621 720,00
Résultat	- 43 818,63	-	- 43 818,63

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 408 070.00€
- Un déficit reporté de : 451 888.63 €

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : 43 818.63€

- Un déficit d'investissement de : 0€
- Un déficit des restes à réaliser de : 0€

Soit un besoin de financement de : 0€

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Déficit 43 818.63€**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **0,00€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **43 818.63€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **0€**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité (2 abstentions) :

- **APPROUVE** le compte financier unique du Budget ZA Luneray 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont signer le CFU en ligne.

202604-68_Compte financier unique 2025 – Budget ZA Criquetot 35005			Unanimité
Horaire	29/04/2026 19:12:10	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	92 voix
Majorité absolue des voix exprimées (47)			
Pour		100,0 %	92 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			92 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorance Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			1 voix
Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Vu,

- L'article L.1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2026 pour le Budget ZA Criquetot de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l'année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte financier unique est présenté et résumé comme suit :
 Le CFU présenté ci-dessous montre un excédent global de 5124.04€ :

CFU ZA Criquetot 35005			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	74 862,96		74 862,96
Report		47 000,00	47 000,00
RàR			-
TOTAL	74 862,96	47 000,00	121 862,96
	RECETTES		
Réalisations	69 194,41	47 000,00	116 194,41
Report	10 792,59		10 792,59
RàR			-
TOTAL	79 987,00	47 000,00	126 987,00
Résultat	5 124,04	-	5 124,04

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 5 668.55€
- Un excédent reporté de : 10 792.59€

Soit excédent de fonctionnement cumulé de : 5 124.04€

- Un déficit d'investissement de : 0€
- Un déficit des restes à réaliser de : 0€

Soit un excédent de financement de : 0€

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Excédent 5 124.04€**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **0,00€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **5 124.04€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **0€**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

- **APPROUVE** le compte financier unique du Budget ZA Criquetot 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont signer le CFU en ligne.

202604-69_Compte financier unique 2025 – Budget Lotissement Bacqueville 35012			Unanimité
Horaire	29/04/2026 19:13:16	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	91 voix
Majorité absolue des voix exprimées (46)			
Pour		100,0 %	91 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			2 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			91 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Hatchuel Albert; Demoulin Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			2 voix
Capelle Stanislas; Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Vu,

- L'article L.1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2026 pour le Budget Lotissement Bacqueville de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l'année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte financier unique est présenté et résumé comme suit :

Le CFU présenté ci-dessous montre un déficit global de 2 751 248,77€ mais aucun terrain n'est encore vendu en cette fin d'année 2025. Les compromis signés avec 3F Normandie vont produire des recettes dès 2026 :

CFU Lotissement Bacqueville 35012			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	844 495,25	2 944 553,00	3 789 048,25
Report	3 086 385,19		3 086 385,19
RàR	-	-	-
TOTAL	3 930 880,44	2 944 553,00	6 875 433,44
	RECETTES		
Réalisations	3 942 184,67		3 942 184,67
Report		182 000,00	182 000,00
RàR	-	-	-
TOTAL	3 942 184,67	182 000,00	4 124 184,67
Résultat	11 304,23	- 2 762 553,00	- 2 751 248,77

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 3 097 689,42€
- Un déficit reporté de : 3 086 385,19€

Soit excédent de fonctionnement cumulé de : 11 304,23€

- Un déficit d'investissement de : 2 762 553,00€
- Un déficit des restes à réaliser de : 0€

Soit un besoin de financement de : 2 762 553,00€

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Excédent 11 304,23€**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **0,00€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **11 304,23€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **Déficit 2 762 553,00€**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité (2 abstentions):

- **APPROUVE** le compte financier unique du Budget Lotissement Bacqueville 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont signer le CFU en ligne.

202604-70_Compte financier unique 2025 – Budget Lotissement Quiberville 35017			Adoptée
Horaire	29/04/2026 19:14:09	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	92 voix
Majorité absolue des voix exprimées (47)			
Pour		98,9 %	91 voix
Contre		1,1 %	1 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			91 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			1 voix
Dujardin Eric			
Abstention			1 voix
Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Vu,

- L'article L.1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2026 pour le Budget Lotissement Quiberville de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l'année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte financier unique est présenté et résumé comme suit :

Le CFU présenté ci-dessous montre déficit global de 202 473.93 € mais aucun terrain n'est encore vendu en cette fin d'année 2025.

Les compromis signés avec 3F normandie vont produire des recettes dès 2026 :

CFU Lotissement Quiberville 35017			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	16 929,55		16 929,55
Report	517 554,38		
RàR	-		-
TOTAL	534 483,93	-	534 483,93
	RECETTES		
Réalisations	332 010,00		332 010,00
Report			
RàR			
TOTAL	332 010,00	-	332 010,00
Résultat	- 202 473,93	-	- 202 473,93

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 315 080.45 €
- Un déficit reporté de : 517 554.38 €

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : 202 473.93€

- Un déficit d'investissement de : 0€
- Un déficit des restes à réaliser de : 0€

Soit un besoin de financement de : 0€

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Déficit 202 473.93€**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **0,00€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **202 473.93€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **0€**

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à la majorité (1 contre, 1 abstention) :

- **APPROUVE** le compte financier unique du Budget Lotissement Quiberville 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont signer le CFU en ligne.

202604-71_Compte financier unique 2025 – Budget régie eau Belmesnil 35015			Adoptée
Horaire	29/04/2026 19:15:13	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolute	Exprimé / 100,00 %	91 voix
Majorité absolue des voix exprimées (46)			
Pour		98,9 %	90 voix
Contre		1,1 %	1 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			1 voix
Pour			90 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottereau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottereau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			1 voix
Dujardin Eric			
Abstention			1 voix
Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			1 voix
Boucher Victor			

Vu,

- L'article L.1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2026 pour le Budget régie eau Belmesnil de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l'année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte financier unique est présenté et résumé comme suit :

Le CFU présenté ci-dessous montre un excédent global de 42 349.67€. Ce budget est clôturé au 31/12/2025, et réintégré dans le budget eau avec des transferts de l'actif et du passif :

CFU régie eau Belmesnil 35015			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	26 853,64	216 308,50	243 162,14
Report			
RàR	-		-
TOTAL	26 853,64	216 308,50	243 162,14
	RECETTES		
Réalisations	6 495,08	58 090,73	64 585,81
Report	26 817,94	194 108,06	
RàR			
TOTAL	33 313,02	252 198,79	285 511,81
Résultat	6 459,38	35 890,29	42 349,67

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 20 358.56€
- Un excédent reporté de : 26 817.94€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 6 459.38€

- Un excédent d'investissement de : 35 890.29€
- Un déficit des restes à réaliser de : 0€

Soit un excédent de financement de : 35 890.29€

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Excédent 6 459.38€**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **0,00€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **6 459.38€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **Excédent 35 890.29€**

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à la majorité (1 contre, 1 abstention) :

- **APPROUVE** le compte financier unique du Budget régie eau Belmesnil 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus et de l'intégrer dans le budget eau ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont signer le CFU en ligne.

202604-72_Compte financier unique 2025 – Budget eau 35014			Adoptée
Horaire	29/04/2026 19:15:56	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	91 voix
Majorité absolue des voix exprimées (46)			
Pour		98,9 %	90 voix
Contre		1,1 %	1 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			1 voix
Pour			90 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottereau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottereau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Hatchuel Albert; Demoullins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			1 voix
Dujardin Eric			
Abstention			1 voix
Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			1 voix
Boucher Victor			

Vu,

- L'article L.1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2026 pour le Budget eau de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l'année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte financier unique est présenté et résumé comme suit :

Le CFU présenté ci-dessous montre un excédent global de 1 502 533,86€. Le budget 2026 reprendra les affectations des résultats du budgets eau et eau Belmesnil 2025 :

CFU eau 35014			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	1 349 407,08	1 037 043,93	2 386 451,01
Report	-		-
RàR	-	3 134 209,64	3 134 209,64
TOTAL	1 349 407,08	4 171 253,57	5 520 660,65
	RECETTES		
Réalisations	1 346 368,11	1 063 191,73	2 409 559,84
Report	3 089 893,88	236 417,79	3 326 311,67
RàR	-	1 287 323,00	1 287 323,00
TOTAL	4 436 261,99	2 586 932,52	7 023 194,51
Résultat	3 086 854,91	- 1 584 321,05	1 502 533,86

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 3 038.97€
- Un excédent reporté de : 3 089 893.88€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 3 086 854.91€

- Un excédent d'investissement de : 2 62 565.59€
- Un déficit des restes à réaliser de : 1 846 886.64€

Soit un besoin de financement de : 1 584 321.05€

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Excédent 3 086 854.91€**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **1 584 321.05€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **1 502 533.87€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **Excédent 262 565.59€**

Avec l'intégration du Budget Eau Belmesnil l'affectation du budget eau sera la suivante :

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **1 584 321.05€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **1 548 430.76€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **Excédent 298 455.88€**

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à la majorité (1 contre, 1 abstention) :

- **APPROUVE** le compte financier unique du Budget eau 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont signer le CFU en ligne.

202604-73_Compte financier unique 2025 – Budget assainissement 35013			Adoptée
Horaire	29/04/2026 19:17:16	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	91 voix
Majorité absolue des voix exprimées (46)			
Pour		96,7 %	88 voix
Contre		3,3 %	3 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			1 voix
Pour			88 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoît; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			3 voix
Laplace Dominique; Dujardin Eric; Colombel Christophe			
Abstention			1 voix
Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			1 voix
Boucher Victor			

Vu,

- L'article L.1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2026 pour le Budget assainissement de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l'année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte financier unique est présenté et résumé comme suit :
Le CFU présenté ci-dessous montre un excédent de 136 067.84€ :

CFU assainissement 35013			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	1 002 818,54	6 852 831,63	7 855 650,17
Report	-	3 357 998,81	3 357 998,81
RàR	-	1 602 451,00	1 602 451,00
TOTAL	1 002 818,54	11 813 281,44	12 816 099,98
	RECETTES		
Réalisations	4 008 497,49	4 663 043,66	8 671 541,15
RàR	-	4 280 626,67	4 280 626,67
TOTAL	4 008 497,49	8 943 670,33	12 952 167,82
Résultat	3 005 678,95	- 2 869 611,11	136 067,84

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 3 005 678.95€
- Un déficit reporté de : 0€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 3 005 678.95€

- Un déficit d'investissement de : 5 547 786.78€
- Un excédent des restes à réaliser de : 2 678 175.67€

Soit un besoin de financement de : 2 869 611.11€

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Excédent 3 005 678.95€**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **2 869 611,11€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **136 067,84€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **Déficit 5 547 786,78€**

⇒ **Monsieur Robert VEGAS** : Sur l'assainissement on ne s'est pas fait plaisir. Je ne me suis pas fait plaisir, non, mais je ne fais que du réglementaire et de l'obligatoire. Non, c'est que je trouve que ça insiste beaucoup sur l'assainissement. C'est vrai que l'effort qui vous a été demandé, vous en tant qu'élu, de venir combler ce budget-là, il est très bien. Mais ceci dit, je le répète encore une fois, on n'avait pas le choix. Quand j'entends le vice-président aux finances dire "J'espère que ça ne va pas se reproduire." On vient de finir donc le schéma directeur sur l'assainissement et j'ai des travaux à poursuivre sur Val-de-Scie, qui sont les réseaux, la réhabilitation des réseaux. Enfin, il a bien été précisé en réunion et on va avoir une date pour aller en préfecture ou en sous-préfecture. Mais on doit bien se mettre dans une volonté de travail avec un calendrier précis et on devra s'y tenir parce que sinon on va être contraint, comme pour la station d'épuration, on va être contraint par, et c'est déjà le cas donc des permis de construire qui ne se font plus sur Val-de-Sâne, Belleville, Imbleville. Et après, je veux dire que ça sera, comme pour la station d'épuration, c'est à dire qu'on avait une mise en demeure de réaliser ou sinon ils allaient obliger plus les 1500€ d'amende qu'on aurait, et là c'est journalier. Donc c'est contraint, contraint et forcé qu'on a été obligé de réaliser ces travaux. Moi je veux être clair avec vous, la poursuite ne va pas aller en s'améliorant. On fait voir qu'on veut être de bonne foi et qu'on s'inscrit dans des travaux. Mais d'un autre côté, si on ne respecte pas nos engagements à minima, on va nous tomber dessus.

⇒ **Monsieur Jean-François BLOC** : D'abord, il faudrait souligner que nous avons alimenté de façon conséquente le budget assainissement. Tu l'as dit Robert, on ne va pas pouvoir continuer à l'alimenter avec le budget général tous les ans, parce que excusez-moi, nous devons être dans les règles, c'est l'abonné qui doit payer le prix de l'eau. Or, on ne va pas pouvoir continuer à augmenter le prix de l'eau comme nous l'avons déjà fait. Donc, à un moment donné, il va falloir expliquer aux services préfectoraux que de toute façon, un prix de l'eau qui est déjà à 9 ou 10€ le mètre cube : Ça suffit. On peut nous dire qu'on nous met des contraintes, mais à ce moment-là, il faudra que le préfet explique aux habitants qu'il passe l'eau à 20 euros du mètre cube.

Ça, personne ne saura le faire parce que c'est facile de dire "il n'y a qu'à... il faut que...". Le problème que nous avons eu a été réglé grâce au budget général, sinon nous étions dans une drôle de situation. Ça veut dire que demain il va falloir expliquer aux habitants que nous allons faire moins de travaux, peut-être même aucun pendant un ou deux ans, sinon je ne vois pas comment nous allons faire. Sinon, nous serons obligés d'augmenter le prix de l'eau. Et on a déjà eu des associations d'abonnés qui sont venues en nous disant que le prix de l'eau est élevé.

Et pour ceux qui étaient déjà là, vous vous souvenez bien que ce débat a déjà été porté. Il faut donc être raisonnable parce que dire que l'on va continuer à faire des travaux sur le compte du budget général, je ne voterai jamais. Je ne vois pas comment on va continuer à dire on y va, car ça veut dire qu'à ce moment-là il n'y a plus rien du tout au Terroir de Caux. On ne fait que de l'assainissement et que de l'eau. Or, je pense qu'on a d'autres compétences. Il y a plein d'autres choses à voir et réaliser, donc il faut trouver l'équilibre. Si on ne trouve pas l'équilibre, je ne sais pas où on va aller. Je voulais préciser ça et je demande au Président d'être vigilant sur ce point, sinon, il n'y a besoin que d'un Président à l'assainissement et à l'eau et puis ça suffit, le reste on reste chez nous. Je ne suis pas venu là pour ça, excusez-moi. On entend qu'il va falloir encore faire des efforts sur l'eau. On a fait un effort considérable l'an dernier, les chiffres sont là, il faut quand même mettre cela en avant. On ne va pas pouvoir dire on continue comme ça.

⇒ **Monsieur Jean-Luc CORNIERE** : Cet après-midi, je m'entretenais avec le Secrétaire Général de la Sous-Préfecture. Toute cette problématique lui est soulevée. On a convenu qu'on rencontrait Madame la Sous-Préfète bientôt et que l'on puisse donc lui soumettre un échéancier, s'il y a des contraintes du schéma directeur etc. Ils accepteront en principe, qu'on puisse avoir un échéancier. Evidemment, ça nous engagera sur plusieurs années à tenir nos engagements.

Parce qu'effectivement, je vous l'ai dit, si on continue avec un prix de l'eau qui est très élevé pour nos administrés, je vais prendre un coup de fusil un jour ou l'autre. Donc on va voir ce que l'on sortira de cette réunion.

⇒ **Monsieur Jean-François BLOC** : Cette réunion avait déjà eu lieu avec la Sous-Préfecture. La Sous-Préfète a déjà reçu tout le monde. Y compris Robert. On nous a dit : les normes sont les normes, il faudra appliquer. Il faut donc que les parlementaires plus haut, les sénateurs et les députés, s'emparent de ça, et disent on arrête, on ne peut pas avoir un prix de l'eau qui explose comme ça dans des communautés de communes comme la nôtre. Et ce n'est pas que nous, ça va être général au niveau national. Il faut donc que tout le monde s'y mette en disant : on atténue les normes. Les normes, ça c'est facile. On nous dit l'Agence de l'Eau ne financera plus, mais l'Agence de l'Eau, c'est toi, c'est nous qui l'alimentons sur la feuille de la facture d'eau.

Il faut donc que tout le monde soit raisonnable et comprenne ce qui se passe. Il faut faire remonter ça. Mais je n'ai pas de doute que tu vas le faire remonter.

⇒ **Monsieur Jean-Luc CORNIERE** : Bien évidemment, et je pense qu'ils ont bien compris le message. Ce n'est pas comme ça qu'ils vont donner envie aux autres com-com qui n'ont pas pris l'eau et l'assainissement. Ils veulent toujours faire des dissolutions de syndicats, ils poussent à la roue. Mais si nous sommes montrés en exemple avec une compétence ingérable, ça ne donnera pas envie aux autres secteurs de le faire. Ça, ils l'ont bien en tête. J'ai donc bon espoir qu'on arrive à quelque chose de positif. On en reparlera, fin mai nous avons un conseil communautaire, j'espère que j'aurai des bonnes nouvelles à vous apporter.

⇒ **Monsieur Guy LE VERDIER** : Une station d'épuration, au bout de 3 ans, elle n'est pas obsolète. Donc il suffit d'arriver à trouver un emprunt, puis l'étaler sur 30 ou 40 ans. C'est là-dessus qu'il faut aussi travailler. Parce que si vous étalez sur 40 ans, dans le budget, on l'avalera beaucoup plus facilement.

⇒ **Monsieur Jean-Luc CORNIERE** : Tout ça, on va en discuter. Je ne peux pas vous en dire plus puisque je n'ai pas eu le rendez-vous.

⇒ **Monsieur Guy LE VERDIER** : Non, je suis d'accord, mais il faudra recouvrir un emprunt. L'eau, elle paye l'eau. Si vous mettez sur 40 ans, vous arriverez à payer.

⇒ **Monsieur René HAVARD** : Pour l'instant, on ne peut pas faire d'emprunts. Vous allez avoir tout à l'heure la présentation des emprunts. Et puis on fait déjà des emprunts sur 30-40 ans. Ce n'est pas nouveau. Le problème, c'est que quand on a récupéré cette compétence, on a récupéré tous les emprunts. Et certains étaient à rembourser à court, aussitôt.

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à la majorité (3 contres, 1 abstention) :

- **APPROUVE** le compte financier unique du Budget assainissement 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont signer le CFU en ligne.

202604-74_Compte financier unique 2025 – Budget Office de Tourisme 35016			Adoptée
Horaire	29/04/2026 19:17:58	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	92 voix
Majorité absolue des voix exprimées (47)			
Pour		98,9 %	91 voix
Contre		1,1 %	1 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			91 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			1 voix
Dujardin Eric			
Abstention			1 voix
Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Vu,

- L'article L.1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2026 pour le Budget office de tourisme de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l'année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte financier unique est présenté et résumé comme suit :
Le CFU présenté ci-dessous montre un excédent de 21 390.15€ :

CFU office de tourisme 35016			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	307 094,99		307 094,99
Report			
RàR	-		-
TOTAL	307 094,99	-	307 094,99
	RECETTES		
Réalisations	234 898,47		234 898,47
Report	91 536,64	2 050,03	
RàR			
TOTAL	326 435,11	2 050,03	328 485,14
Résultat	19 340,12	2 050,03	21 390,15

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 72 196.52€
- Un excédent reporté de : 91 536.04€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 19 340.12€

- Un excédent d'investissement de : 2 050.03€
- Un déficit des restes à réaliser de : 0€

Soit un excédent de financement de : 2 050.03€

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Excédent 19 340.12€**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **0€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **19 340.12€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **Excédent 2 050.03€**

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à la majorité (1 contre, 1 abstention) :

- **APPROUVE** le compte financier unique du Budget office de tourisme 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont signer le CFU en ligne.

202604-75_Compte financier unique 2025 – Budget hôtels d’entreprises 35018			Unanimité
Horaire	29/04/2026 19:18:40	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	91 voix
Majorité absolue des voix exprimées (46)			
Pour		100,0 %	91 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			2 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			91 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorance Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			2 voix
Capelle Stanislas; Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Vu,

- L’article L.1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l’année 2025 pour le Budget hôtels d’entreprises de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;
- Que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l’ordonnateur et celles du comptable, notamment l’exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l’ordonnateur et celles du comptable ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l’année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte financier unique est présenté et résumé comme suit :
Le CFU présenté ci-dessous montre un excédent de 88 137.20€ :

CFU HOTELS ENTREPRISES 35018			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	12 197,18	75 367,76	87 564,94
Report		24 955,80	24 955,80
RàR			-
TOTAL	12 197,18	100 323,56	112 520,74
	RECETTES		
Réalisations	95 270,73	25 306,92	120 577,65
Report	80 080,29		80 080,29
RàR			-
TOTAL	175 351,02	25 306,92	200 657,94
Résultat	163 153,84	- 75 016,64	88 137,20

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 83 073.55€
- Un excédent reporté de : 80 080.29€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 163 153.84€

- Un déficit d'investissement de : 75 016.64€
- Un déficit des restes à réaliser de : 0€

Soit un besoin de financement de : 75 016.64€

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Excédent 163 153.84€**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **75 016.64€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **88 137.20€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **Déficit 75 016.64€**

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à l'unanimité (2 abstentions) :

- **APPROUVE** le compte financier unique du Budget hôtels d'entreprises 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont signer le CFU en ligne.

202604-76_Compte de gestion 2025 – Budget MARPA 35009			Unanimité
Horaire	29/04/2026 19:19:44	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	92 voix
Majorité absolue des voix exprimées (47)			
Pour		100,0 %	92 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			92 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			1 voix
Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Vu,

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte de gestion pour l'année 2025 pour le Budget MARPA de la Communauté de Communes Terroir de Caux

Considérant,

- Que le budget MARPA passe en nomenclature M22 pour l'année 2026 ;
- Que par conséquent il ne peut être soumis à la règle du CFU et donc qu'il fait l'objet d'un vote du compte de gestion et du compte administratif ;

Présentation du compte de gestion 2025 « MARPA » conforme au compte administratif 2025.

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2025 « MARPA ».

202604-77_Compte administratif 2025 – Budget MARPA 35009			Unanimité
Horaire	29/04/2026 19:20:31	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	92 voix
Majorité absolue des voix exprimées (47)			
Pour		100,0 %	92 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			92 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			1 voix
Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Vu,

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La présentation du Compte Administratif pour l'année 2025 pour le Budget MARPA de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;

Considérant,

- Que le budget MARPA passe en nomenclature M22 pour l'année 2026 ;
- Que par conséquent il ne peut être soumis à la règle du CFU et donc qu'il fait l'objet d'un vote du compte de gestion et du compte administratif ;
- Que, dans ce cadre, le Président en exercice sur l'année 2025 doit quitter la séance ;

Le compte administratif est présenté et résumé comme suit :
Le CA présenté ci-dessous montre un excédent global de 126 443.04€ :

Compte Administratif MARPA 35009			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Réalisations	478 100,42	89 048,08	567 148,50
Report			-
RàR		21 045,00	21 045,00
TOTAL	478 100,42	110 093,08	588 193,50
	RECETTES		
Réalisations	514 540,30	76 208,02	590 748,32
Report	5 322,33	118 565,89	123 888,22
RàR			-
TOTAL	519 862,63	194 773,91	714 636,54
Résultat	41 762,21	84 680,83	126 443,04

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025.

Constatant que le CA fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 36 439.88€
- Un excédent reporté de : 5 322.33€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 41 762.21€

- Un excédent d'investissement de : 105 725.83€
- Un déficit des restes à réaliser de : 21 045.00€

Soit un excédent de financement de : 84 680.83€

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : **Excédent 41 762.21€**

Affectation complémentaire en réserve (1068) : **0€**

Résultat reporté en fonctionnement (002) : **41 762.21€**

Résultat d'investissement reporté (001) : **Excédent 105 725.83€**

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

- **APPROUVE** le compte administratif du Budget MARPA 2026 de la Communauté de Communes Terroir de Caux ;
- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme ci-dessus ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur Jean-Luc CORNIERE, Président, reprend la présidence de l'assemblée.

202604-78_Règlement budgétaire et financier			Unanimité
Horaire	29/04/2026 19:22:42	Votants	93 voix
Scrutin	Public	A voté	93 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	92 voix
Majorité absolue des voix exprimées (47)			
Pour		100,0 %	92 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			92 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse - Procuration à Cottureau Chantal; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			1 voix
Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Annexe n°01 – Règlement budgétaire et financier.

Vu,

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 4312-5 relatifs au règlement budgétaire et financier ;
- La loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe du 7 août 2015 ;
- Le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2321-3 et R. 2321-3 ;
- La délibération n°202402-02 du Conseil Communautaire du 22 février 2024 approuvant le passage à la M57 ;
- Le projet de règlement en annexe ;

L'adoption d'un règlement budgétaire et financier (RBF) fixe le cadre et les principales règles de gestion applicables à la collectivité pour la préparation et l'exécution du budget. Il formalise et précise les principales règles de gestion financière qui résultent du Code général des collectivités territoriales, de la loi organique relative aux lois des finances du 1^{er} août 2001 et du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et des instructions budgétaires et comptables applicables aux collectivités.

Il définit également des règles internes de gestion propres dans le respect des textes ci-dessus énoncés et conformément à l'organisation de ses services. Il rassemble et harmonise des règles jusque-là implicites ou disséminées dans diverses délibérations et notes internes. Il s'impose à l'ensemble des pôles, et services gestionnaires de crédits, et renforce la cohérence et l'harmonisation des procédures budgétaires en vue de garantir la permanence des méthodes et des processus internes. Il vise également à vulgariser le budget et la comptabilité, afin de les rendre accessibles aux élus et aux agents non spécialistes, tout en contribuant à développer une culture de gestion partagée.

Le présent règlement budgétaire financier évoluera et sera complété en fonction des modifications législatives et réglementaires ainsi que des nécessaires adaptations des règles de gestion.

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à l'unanimité (1 abstention) :

- **APPROUVE** le règlement budgétaire et financier joint en annexe.

19h23 – Retour de Monsieur Olivier BUREAUX – Pouvoir de Monsieur David CHANDELIER

202604-79_Fiscalité : Vote des taux d'imposition et taxe GEMAPI			Unanimité
Horaire	29/04/2026 19:28:35	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	95 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		100,0 %	95 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			95 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorance Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix

Monsieur le Vice-Président présente les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales prévus au 1259.

	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Produit voté par l'assemblée délibérante
TFPB	28 527 000,00	1,95 %	558 059,00
TFPNB	3 307 000,00	3,67 %	122 447,00
CFE	7 520 000,00	20,84 %	1 567 161,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	3 048 000,00	8,50 %	259 062,00
TOTAL	42 402 000,00		2 506 729,00

Rappel des taux appliqués en 2025 :

- Taxe d'habitation : 8,50% (Taux = à 2019)
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 1.95%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3.67%
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 20.84%

Rappel du montant de la taxe GEMAPI en 2025 :

- Taxe GEMAPI : 410 000€

En conséquence, la commission finances propose :

- De maintenir les taux comme ci-dessus ;
- D'augmenter la taxe GEMAPI à 430 000€ au vu des informations communiquées et des augmentations prévues par les syndicats de bassins versants

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à l'unanimité :

- **FIXE** les taux intercommunaux pour l'année 2026 comme suit :
 - Taxe d'habitation : 8,50% (Taux = à 2019)
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 1.95%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3.67%
 - Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 20.84%
- **FIXE** le montant de la taxe GEMAPI à 430 000€.

202604-80_Subvention du budget Général vers les budgets annexes			Unanimité
Horaire	29/04/2026 19:30:53	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	95 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		100,0 %	95 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			95 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottereau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorance Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix

Il est nécessaire d'inscrire les subventions suivantes au BP 2026 afin de permettre l'équilibre des budgets suivants :

Office du tourisme : **285 868.88€** (dont 100 000€ de reversement de taxe de séjour du budget général vers le budget office de tourisme)

ZA Luneray : **75 409.63€** (2 terrains restant invendus à ce jour permettant la clôture du budget, des dépenses de mise en place d'enrobé sont à prévoir ainsi que des missions d'expertise de cavité souterraine)

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** les subventions mentionnées ci-dessus nécessaires à l'équilibre des budgets ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents correspondants.

19h35 – Sortie de Madame Myriam DELAUNAY – Donne pouvoir à Madame Josette AVENEL.

202604-81_Budget Général 2026			Unanimité
Horaire	29/04/2026 20:02:20	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	95 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		100,0 %	95 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			95 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam - Procuration à Avenel Josette; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée le Budget Général de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Budget Général 35000			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	16 086 450,72	5 438 335,69	21 524 786,41
Report			-
RàR		1 215 794,00	1 215 794,00
TOTAL	16 086 450,72	6 654 129,69	22 740 580,41
RECETTES			
Crédits	14 749 301,69	5 648 893,71	20 398 195,40
Report	1 937 588,23	1 235 372,59	3 172 960,82
RàR		422 099,00	422 099,00
TOTAL	16 686 889,92	7 306 365,30	23 993 255,22

⇒ **Monsieur Jérôme VINCENT** : Ma question concerne les emprunts qu'on vient de voir. J'aimerais savoir si on peut avoir un peu de détails sur la composition de cette dette, notamment entre du taux fixe, du taux variable, et si jamais il y a eu précédemment un travail de fait de renégociation de la dette.

⇒ **Monsieur René HAVARD** : On a travaillé depuis longtemps sur ce sujet et on a des taux qui sont minimums, on ne peut pas les baisser. On a revu au niveau des banques, c'est fait. Ce que je peux simplement vous dire, c'est que certains sont liés avec le rendement de la Caisse d'épargne. Et donc, à la limite, quand le taux de la Caisse d'épargne diminue, c'est bénéfique pour la collectivité. Et inversement, quand les intérêts augmentent, c'est moins bénéfique pour la collectivité. Puisque dès que le taux de rémunération de la Caisse d'épargne varie ça agit sur beaucoup de taux de nos emprunts sur le livret A. Par rapport aux taux, on a des taux à moins de 2%, voire même à 1%, donc on ne peut pas descendre. Certains taux sont à 0% qui concernent les avances de l'Agence de l'eau, qui sont des avances mais malgré tout des emprunts. Donc on ne peut pas. On a vu tout ce qu'on pouvait faire de ce côté-là, on ne peut plus baisser les taux.

⇒ **Monsieur Nicolas LEFORESTIER** : Moi j'ai une question et une remarque. Une chose dont on ne parle jamais c'est que le rendement de la CFE, la cotisation foncière des entreprises c'est quand même un million et demi d'euros.

Ne soyons pas ingrats avec les entrepreneurs. Et maintenant j'ai une question à l'échelle de la mandature : avons-nous encore (et je m'adresse plutôt à Robert) une ou plusieurs épées de Damoclès au-dessus de la tête ? En clair, avons-nous d'autres stations d'épuration à mettre en conformité ?

⇒ **Monsieur Robert VEGAS** : Des grosses stations, non. On a des réseaux unitaires où ça va nous tomber dessus. Je pense à Luneray, à la rue Newton à Longueville, beaucoup d'entrées d'eau claire parasite sur Bacqueville. Après ce sont des mises en conformité sur des stations d'épuration ou des systèmes qui vieillissent et qu'il faut qu'on rénove.

On a des diagnostics génie civil à réaliser sur des stations d'épuration. Ça c'est pour la partie, assainissement. Pour l'eau, je laisserai un jour parler mon collègue Olivier Leconte, mais comme on est en train de faire le lien. Donc pour l'eau, par contre, l'épée de Damoclès, c'est l'arrêté préfectoral sur 11 captages. Et je ne vais l'apprendre à certains d'entre vous, ce sont des réseaux qui sont fuyards, vieillissants. C'est une décision qu'il va falloir que l'on prenne au niveau des élus. Mais je pense qu'il y a des réseaux d'incendie qui ne sont plus aux normes par manque de pression, et je ne peux rien faire. Le délégataire ne peut rien faire. Si on met en pression, on casse. Donc, ce sont des décisions où on va vous répondre de suite. Donc des épées de Damoclès, oui, il y en a, il n'y a que ça. Alors, je ne vais rien dire. Je ne vais rien dire sur mon collègue Jean-François Bloc. Je ne vous demande pas de faire que de l'eau et de l'assainissement. Mais oui, effectivement, il y aura des choix. Et 2 millions sur l'eau, c'est très peu. Ce n'est absolument rien.

⇒ **Monsieur René HAVARD** : L'avantage au niveau de l'eau, c'est que l'on a très peu d'emprunts, donc on pourra en discuter plus facilement.

⇒ **Monsieur Robert VEGAS** : Et on n'est pas obligé de tout faire au même moment. C'est à dire qu'en prévisionnel de travaux, ce n'est pas compliqué. J'ai fait deux réunions avec les élus, il y en avait pour 50 millions d'euros de travaux. Après, je n'ai pas dit qu'il fallait les faire sur un mandat, ou même sur 2 mandats. Je dis juste que on va mettre des priorités et que si on a des réseaux qui sont fuyards, si on n'a pas de pression sur les poteaux incendie, si on a du génie civil qui est en train de se casser avec des exploitants qui ne veulent plus y rentrer, alors oui, il y aura un souci. Chacun va devoir comprendre qu'en termes de priorité, c'est ce que va imposer l'État, même si on va essayer de voir avec les institutionnels. Et je veux bien aller voir le député, les sénateurs. Ça tombe bien, les sénateurs, il y a des élections au mois de septembre. Il y aura peut-être un peu plus de compréhension. Mais d'un autre côté, il y a des choses où je n'aurais pas le choix, il y a des choses où on va avoir un choix à faire. Et puis ce sont les élus qui vont avoir le choix. La Commission va vous orienter, le Bureau aussi. Mais les décisions, c'est bien les délégués communautaires qui l'auront au bout du bout.

⇒ **Monsieur Jean-Luc CORNIERE** : Cela rejoint mes propos de tout à l'heure. Il y a un schéma directeur assainissement qui touche à sa fin courant mai. Il y en a un deuxième sur l'eau qui touche à sa fin plutôt en mars de l'année prochaine. Donc un gros boulot. En fonction de cet état des lieux sur les deux compétences, il faut qu'on arrive à avoir les échéances clairement posées. On saura là où il y a problème, ce qu'on peut faire financièrement, si on a les autorisations en face de pouvoir décaler. On prendra ça sur 10 ans ou 15 ans et on y arrivera. Il faut qu'il y ait un dialogue qui s'instaure et qu'il y ait une compréhension qu'on ne peut pas tout faire en même temps.

⇒ **Monsieur Jérôme VINCENT** : J'avais juste une question supplémentaire qui concerne un sujet dont je n'ai pas entendu parler ce soir, mais qui à mon avis est important. Il s'agit de du contrôle de la Chambre générale des comptes. Ce sujet, j'aimerais bien qu'on puisse savoir, sans avoir les conclusions puisqu'on ne peut pas dénoncer les choses, mais au moins en quelques phrases savoir où est-ce qu'on en est de cette procédure.

⇒ **Monsieur René HAVARD** : Cela sera présenté lors de l'AG du 28 mai.

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Général pour l'année 2026 comme ci-dessus.

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des tiers, conformément à l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), est annexée à la présente délibération une note de présentation brève et synthétique.

202604-82_Budget Ordures Ménagères 2026			Adoptée
Horaire	29/04/2026 20:02:51	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	95 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		98,9 %	94 voix
Contre		1,1 %	1 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			94 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam - Procuration à Avenel Josette; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			1 voix
Dujardin Eric			
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée le Budget Ordures Ménagères de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Ordures Ménagères 35001			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	6 891 687,46	247 241,51	7 138 928,97
Report			-
RàR		61 070,00	61 070,00
TOTAL	6 891 687,46	308 311,51	7 199 998,97
RECETTES			
Crédits	5 420 772,04	233 549,12	5 654 321,16
Report	1 470 915,42	65 786,39	1 536 701,81
RàR		8 976,00	8 976,00
TOTAL	6 891 687,46	308 311,51	7 199 998,97

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à la majorité (1 contre) :

- **APPROUVE** le Budget Ordures Ménagères pour l'année 2026 comme ci-dessus.

202604-83_Budget SPANC 2026			Unanimité
Horaire	29/04/2026 20:03:40	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	94 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		100,0 %	94 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			1 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			94 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam - Procuration à Avenel Josette; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorance Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			1 voix
Truchot Bruno			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée le Budget SPANC de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

SPANC 35002			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	447 935,40	455 245,81	903 181,21
Report			
RàR			-
TOTAL	447 935,40	455 245,81	903 181,21
RECETTES			
Crédits	243 166,62	48 333,66	291 500,28
Report	204 768,78	406 912,15	611 680,93
RàR			-
TOTAL	447 935,40	455 245,81	903 181,21

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à la majorité (1 abstention) :
 – **APPROUVE** le Budget SPANC pour l'année 2026 comme ci-dessus.

202604-84_Budget ZA Luneray 2026			Unanimité
Horaire	29/04/2026 20:04:09	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	95 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		100,0 %	95 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			95 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottereau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam - Procuration à Avenel Josette; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée le Budget ZA Luneray de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

ZA LUNERAY 35003			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	108 967,00		108 967,00
Report	43 818,63		43 818,63
RàR			-
TOTAL	152 785,63	-	152 785,63
RECETTES			
Crédits	152 785,63		152 785,63
Report			-
RàR			-
TOTAL	152 785,63	-	152 785,63

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget ZA Luneray pour l'année 2026 comme ci-dessus.

202604-85_Budget MARPA 2026			Unanimité
Horaire	29/04/2026 20:04:37	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	95 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		100,0 %	95 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			95 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam - Procuration à Avenel Josette; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée le Budget MARPA de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

MARPA 35009			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	536 156,21	161 032,17	697 188,38
Report			-
RàR		21 045,00	21 045,00
TOTAL	536 156,21	182 077,17	718 233,38
RECETTES			
Crédits	494 394,00	76 351,34	570 745,34
Report	41 762,21	105 725,83	147 488,04
RàR			
TOTAL	536 156,21	182 077,17	718 233,38

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget MARPA pour l'année 2026 comme ci-dessus.

20h04 – Retour de Madame Myriam DELAUNAY – Retrait du pouvoir à Madame Josette AVENEL.

202604-86_Budget Assainissement 2026			Unanimité
Horaire	29/04/2026 20:05:39	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolute	Exprimé / 100,00 %	92 voix
Majorité absolue des voix exprimées (47)			
Pour		100,0 %	92 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			2 voix
Ne prend pas part au vote			1 voix
Pour			92 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			2 voix
Truchot Bruno; Depreaux Alain			
Ne prend pas part au vote			1 voix
Boucher Victor			

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée le Budget Assainissement de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Assainissement 35013			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	2 886 722,84	5 711 303,86	8 598 026,70
Report		5 547 786,78	5 547 786,78
RàR		1 602 451,00	1 602 451,00
TOTAL	2 886 722,84	12 861 541,64	15 748 264,48
RECETTES			
Crédits	2 750 655,00	8 580 914,97	11 331 569,97
Report	136 067,84		136 067,84
RàR		4 280 626,67	4 280 626,67
TOTAL	2 886 722,84	12 861 541,64	15 748 264,48

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à l'unanimité (2 abstentions) :

- **APPROUVE** le Budget Assainissement pour l'année 2026 comme ci-dessus.

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des tiers, conformément à l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), est annexée à la présente délibération une note de présentation brève et synthétique.

202604-87_Budget Lotissement Bacqueville 2026			Adoptée
Horaire	29/04/2026 20:06:21	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	95 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		98,9 %	94 voix
Contre		1,1 %	1 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			94 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottereau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; François Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulin Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoît; Potez Bernard; Beaupère Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			1 voix
Dujardin Eric			
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée le Budget Lotissement Bacqueville de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Lotissement Bacqueville 35012			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	5 548 437,41	5 525 106,00	11 073 543,41
Report			-
RàR			
TOTAL	5 548 437,41	5 525 106,00	11 073 543,41
RECETTES			
Crédits	5 537 133,18	5 525 106,00	11 062 239,18
Report	11 304,23		-
RàR			
TOTAL	5 548 437,41	5 525 106,00	11 073 543,41

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à la majorité (1 contre) :

- **APPROUVE** le Budget Lotissement Bacqueville pour l'année 2026 comme ci-dessus.

202604-88_Budget Eau 2026			Unanimité
Horaire	29/04/2026 20:06:48	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	94 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		100,0 %	94 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			1 voix
Pour			94 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottereau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorance Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			1 voix
Boucher Victor			

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée le Budget Eau de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Eau 35014			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Crédits	2 985 933,53	2 685 040,80	5 670 974,33
Report			
RàR		3 134 209,64	3 134 209,64
TOTAL	2 985 933,53	5 819 250,44	8 805 183,97
	RECETTES		
Crédits	1 441 050,00	4 233 471,56	5 674 521,56
Report	1 544 883,53	298 455,88	1 843 339,41
RàR		1 287 323,00	1 287 323,00
TOTAL	2 985 933,53	5 819 250,44	8 805 183,97

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Eau pour l'année 2026 comme ci-dessus.

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des tiers, conformément à l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), est annexée à la présente délibération une note de présentation brève et synthétique.

202604-89_Budget Office de Tourisme 2026			Unanimité
Horaire	29/04/2026 20:07:24	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	95 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		100,0 %	95 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			95 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottreau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorance Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée le Budget office de tourisme de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Office de tourisme 35016			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	373 504,00	2 050,03	375 554,03
Report			
RàR			-
TOTAL	373 504,00	2 050,03	375 554,03
RECETTES			
Crédits	354 163,88		354 163,88
Report	19 340,12	2 050,03	21 390,15
RàR			-
TOTAL	373 504,00	2 050,03	375 554,03

Le Conseil Communautaire, après délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget office de tourisme pour l'année 2026 comme ci-dessus.

202604-90_Budget lotissement Quiberville 2026			Adoptée
Horaire	29/04/2026 20:07:53	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	95 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		98,9 %	94 voix
Contre		1,1 %	1 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			94 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottureau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			1 voix
Dujardin Eric			
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée le Budget lotissement Quiberville de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Lotissement Quiberville 35017			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
	DEPENSES		
Crédits	17 853,07		17 853,07
Report	202 473,93		202 473,93
RàR			-
TOTAL	220 327,00	-	220 327,00
	RECETTES		
Crédits	220 327,00		220 327,00
Report			-
RàR			
TOTAL	220 327,00	-	220 327,00

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à la majorité (1 contre) :

- **APPROUVE** le Budget lotissement Quiberville pour l'année 2026 comme ci-dessus.

202604-91_Budget hôtels d'entreprises 2026			Unanimité
Horaire	29/04/2026 20:08:19	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	95 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		100,0 %	95 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			95 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottereau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoît; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée le Budget hôtels d'entreprises de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Hotels d'entreprises 35018			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
DEPENSES			
Crédits	171 770,90	76 550,00	248 320,90
Report		75 016,64	75 016,64
RàR			-
TOTAL	171 770,90	151 566,64	323 337,54
RECETTES			
Crédits	83 633,00	151 566,64	235 199,64
Report	88 137,90		88 137,90
RàR			-
TOTAL	171 770,90	151 566,64	323 337,54

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget hôtels d'entreprises pour l'année 2026 comme ci-dessus.

20h10 – Départ de Madame Virginie PELISSE – Donne pouvoir à Madame Claudine LESUEUR.

202604-92_Contribution au SMITVAD 2026			Adoptée
Horaire	29/04/2026 20:11:57	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	92 voix
Majorité absolue des voix exprimées (47)			
Pour		96,7 %	89 voix
Contre		3,3 %	3 voix
Abstention			3 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			89 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottereau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sppalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Vaillant Audrey; Ponty François; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoît; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorange Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie - Procuration à Lesueur Claudine; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			3 voix
Dujardin Eric; Boucher Victor; Cailly David			
Abstention			3 voix
Morin Michèle; Baffrey Marc; Espinasse Karine			
Ne prend pas part au vote			0 voix

Annexe 02 – Délibération n°05-09/03/2026 du SMITVAD.

Vu,

- L'arrêté Préfectoral en date du 30 décembre 2002 modifié, autorisant la création du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMITVAD) du Pays de Caux ;
- Notre adhésion au SMITVAD ;
- La délibération n°05-09/03/2026 du SMITVAD en date du 09 mars 2026 ;

Considérant,

- Que pour pouvoir honorer les factures SMITVAD, nous devons procéder à l'acceptation du montant des participations R1 et R4 de l'année 2026 tel que fixé dans la délibération du SMITVAD visée en annexe ;

Pour rappel, ci-dessous les montants des participations validés en 2025 :

CONTRIBUTEURS	PART 1 R1	PART 4	RECETTES DSP en déduction	TOTAL PARTS 1 et 4
CC Côte d'Albâtre (CC CA)	542 607 €	64 245 €	-78 088 €	528 764 €
CC Terroir de Caux	491 945 €	58 246 €	-70 797 €	479 394 €
CC Plateaux de Caux	266 479 €	31 551 €	-38 350 €	259 680 €
CC Yvetot Normandie	6 874 €	814 €	-989 €	6 698 €
TOTAL GENERAL	1 307 905 €	154 856 €	-188 224 €	1 274 537 €

Montant des participations 2026 :

CONTRIBUTEURS	PART 1 R1	PART 4	RECETTES DSP en déduction	TOTAL PARTS 1 et 4
CC Côte d'Albâtre (CC CA)	448 322 €	25 625 €	-24 414 €	449 532 €
CC Terroir de Caux	549 674 €	31 418 €	-29 934 €	551 158 €
CC Plateaux de Caux	302 760 €	17 305 €	-16 488 €	303 577 €
CC Yvetot Normandie	7 150 €	409 €	-389 €	7 169 €
TOTAL GENERAL	1 307 906 €	74 757 €	-71 225 €	1 311 436

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à la majorité (3 contres, 3 abstentions) :

- **VALIDE** les participations du tableau ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents s'y rapportant.

ADMINISTRATION GENERALE Président Monsieur Jean-Luc CORNIERE

202604-93_Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)			Adoptée
Horaire	29/04/2026 20:14:05	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	95 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	95 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		98,9 %	94 voix
Contre		1,1 %	1 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			94 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verdure-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottereau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Boucher Victor; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie - Procuration à Lesueur Claudine; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			1 voix
Lorance Olivier			
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix

Vu,

- Le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650 A ;
- Les articles 346 et 346 A de l'Document III du Code Général des Impôts ;

Considérant,

- Que la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique ;
- Que cette commission comprend 21 membres, dont le président de la communauté de communes, 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants, dont la durée du mandat correspond à celle de l'organe délibérant ;
- Que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur proposition de ses communes membres ;
- Que nous disposons d'un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI pour proposer une liste ;

La Communauté de Communes Terroir de Caux doit, sur proposition des communes membres, dresser une liste composée des noms :

- De 20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires,
- De 20 personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants,

Ces personnes doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgés de 18 ans au moins ;
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'union européenne ;
- Jouir de leurs droits civils ;
- Etre inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou cotisation foncière des entreprises) ;
- Etre familiarisés avec les circonstances locales ;
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à la majorité (1 contre) :

- **CREE** une commission intercommunale des impôts directs, pour la durée du mandat, composée de dix commissaires titulaires et de dix commissaires suppléants.

Après consultation des communes membres, afin qu'elles effectuent des propositions, une liste de membres potentiels sera dressée par le Conseil Communautaire à l'occasion d'une prochaine séance.

202604-94_Dépenses imputées aux comptes 6232 « fêtes et cérémonies »			Unanimité
Horaire	29/04/2026 20:15:57	Votants	95 voix
Scrutin	Public	A voté	94 voix
Majorité requise	Absolue	Exprimé / 100,00 %	94 voix
Majorité absolue des voix exprimées (48)			
Pour		100,0 %	94 voix
Contre		0,0 %	0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
N'a pas voté			1 voix
Pour			94 voix
Quibel Mickaël; Brunneval Sébastien - Procuration à Renoux Vincent; Laplace Dominique; Boust Serge; Verduze-Wozniak Fabienne; Adam Jean-Marie; Comalada Antoine - Procuration à Adam Jean-Marie; Masse Stéphane; Morel Aline; Duclos Jean-François; Dujardin Eric; Halbourg Olivier - Procuration à Le Verdier Guy; Le Verdier Guy; Calais Thérèse; Corniere Jean-Luc; Thouin Catherine; Truchot Bruno; Cottereau Chantal; Leroy Christophe; Vallee Pascal; Colombel Christophe; Leforestier Nicolas; Quesnay Denis; Depreaux Alain; Pit Claude; Leclerc Marc-Olivier - Procuration à Gillé Patrice; Francois Charline - Procuration à Havard René; Delarue Williams; Colé Sabrina - Procuration à Das Blandine; Sopalski Jean-François; Avenel Josette; Braquehais Sabine; Delaunay Myriam; Arson Antoine; Vegas Robert; Levasseur Dodivers Sylvie; Lemoine Séverine ; Catel Annick; Jobit Frédéric - Procuration à Vegas Robert; Das Blandine; Leclerc Maryline; Carpentier Pascal; Tremblay Ludovic; Levavasseur Marie-Christine; Capelle Stanislas; Bureaux Olivier; Hatchuel Albert; Demoulins Pierre; Larcheveque Philippe; Lemaitre Mickaël; Morin Michèle; Vaillant Audrey; Ponty François; Denis Guillaume - Procuration à Bloc Jean-François; Vincent Jérôme; Havard René; Lefaux Aurélie; Bloc Jean-François; Leprêtre Benoit; Potez Bernard; Beaupere Arnaud; Dore Sophie; Da Silva Alves Edouard; Dupuis Henri; Renoux Vincent; Leclerc Christine; Depinay Chantal; Dubosc Emmanuel; Baffrey Marc; Espinasse Karine; Gosse Philippe; Devaux Thierry; Gillé Patrice; Feron Régis; Chandelier David - Procuration à Bureaux Olivier; Lorance Olivier; Adam Arnaud - Procuration à Quibel Mickaël; Cailly David; Valet Bruno; Beranger Eric ; Cheval Stéphanie; Leconte Olivier; Lemonnier Dominique; Lasnon Sylvain; Paumier Gilles; Senecal Anne; Bourgis Adèle; Lesueur Claudine; Pelisse Virginie - Procuration à Lesueur Claudine; Petit Marc; Suronne Christian; Roger François; Lerond Eric; Pasquier François			
Contre			0 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
N'a pas voté			1 voix

Boucher Victor

Vu,

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article D.1617-19 ;
- Le décret n°2022-505 du 23 mars 2022 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des collectivités territoriales exigées par le comptable à l'appui des mandats de paiement émis pour le règlement des dépenses publiques ;
- L'instruction budgétaire et comptable M57.

Considérant,

- Qu'il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption par l'organe délibérant d'une délibération de principe, précisant les principales caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies » ;

Monsieur le Président propose que les dépenses suivantes puissent être prises en charge, dans la limite des crédits inscrits au budget, au compte 6232 Fêtes et cérémonies :

- D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies, tels que, par exemple, les décorations, les frais de blanchisserie, prestations et cocktails servis lors des manifestations officielles, inaugurations, commémorations, réunions publiques, cérémonies, vœux ou autres... ;
- Les dépenses de frais de bouche ;
- Les fleurs, bouquets, gerbes, gravures, médailles, coupes, plaques et présents offerts à l'occasion de divers événements comme lors de naissances, mariages, décès, départs, manifestation sportives, culturelles, économiques et réceptions officielles... ;
- Le règlement de factures de sociétés ou troupes ou tout intervenant et autres frais et droits liés à ces prestations ;
- Les frais d'annonce, de publicité et de communication liées aux manifestations ;

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à régler toutes les dépenses imputées au compte 6232 dans la limite des crédits budgétaires votés par l'assemblée à cet article, et ce pendant toute la durée du mandat en cours.

QUESTIONS DIVERSES

⇒ **Monsieur Jean-Luc CORNIERE** : Nous modifierons à la réunion du mois de mai les commissions. Nous avons eu des demandes pour que certains élus sortent d'une commission, ou soient remplacés. Il peut y avoir des ajustements. Cela a été fait un peu dans l'urgence entre la semaine dernière et aujourd'hui. Donc qu'on se donne un peu de temps pour que les gens nous répondent. Et on remettra à l'ordre du jour les légers ajustements.

J'ai également besoin, pour ceux qui n'ont pas encore répondu, que vous nous renvoyez votre accord pour que l'on puisse mettre votre photo dans les bulletins ou autres, ou toute photo qui sera prise plus tard durant le mandat. On va donc renvoyer le mail à tout le monde en sachant qu'il y en a déjà deux tiers qui nous ont répondu favorablement. Evidemment ceux-là ne sont pas concernés. Pour le tiers qui n'a pas répondu, merci de le faire rapidement. Je vous avais dit que j'ai prévu une visite des sites communautaires, avec un car qui vous prendra à un endroit et vous emmènera sur la journée. On s'arrêtera pour le déjeuner dans une salle des fêtes avec un plateau repas. On va essayer de faire un maximum de sites. Parce que bien évidemment, quand on prend des délibérations, c'est tellement mieux de voir de quoi on parle. Cela ne vous empêche pas de faire des visites aussi avec les vice-présidents qui le souhaitent, et là vous pourrez y passer davantage de temps. Parfois c'est un peu au pas de charge quand on descend du car, on rentre, on passe 5 minutes, on repart. Il y a beaucoup de sites donc il y a beaucoup de choses à voir. J'ai initialement prévu que si on pouvait faire un seul car, on a 40 nouveaux élus, en ajoutant les 11 vice-présidents qui voudraient se joindre à nous. Après, je sais aussi que ça avait été prévu en 2020, mais il y avait eu le COVID, donc la visite n'avait pas pu se faire. Donc si jamais nous avons des demandes d'anciens qui souhaitent visiter, on s'adaptera, on les acceptera quand même bien évidemment.

Le rapport de la Chambre Régionale des comptes sera évoqué lors du prochain conseil comme cela a été dit. Ca ne nécessite pas de délibération. C'est un document qui vous est fourni, qui ne passe pas au vote. Cela doit être dans l'ordre du jour, débattu si vous le souhaitez, et une fois passé au conseil communautaire, vous l'aurez également dans vos communes à évoquer en information.

Je n'ai pas donné la date, c'est le 1er juin pour la visite des sites. Par rapport à l'endroit pour déjeuner, nous allons regarder le parcours et solliciter une commune qui puisse nous accueillir pour une heure. On ne trainera pas parce qu'on enchaîne derrière.

⇒ **Monsieur Olivier BUREAUX** : Monsieur le Président, merci de me laisser la parole quelques instants. Je voulais tout d'abord remercier la grande majorité des élus qui ont voté les CFU à la vue de tout ce qui a été fait sur notre territoire depuis 6 ans, avec toutes les contraintes qu'on a pu avoir aussi. Je suis quand même assez fier de finir ce mandat ainsi, même si ce n'est pas l'issue que j'avais souhaité. Mais en tout cas, je suis très fier de voir ce qu'on a pu faire malgré toutes les contraintes liées, notamment, et on en a parlé beaucoup ce soir, à l'eau et à l'assainissement. Je rappelle quand même que c'est une compétence qu'on a pris en 2019 et moi je suis arrivé en juillet 2020. Donc aujourd'hui, Monsieur le Président, vous reprenez le flambeau, tant mieux pour vous. Le plus dur, je pense, a été fait. J'ai essuyé les plâtres, il n'y a pas de souci. Maintenant, je l'assume, c'est comme ça. Mais je pense que quand on voit l'argent qu'on a laissé à la com com, je pense qu'on n'a pas à rougir par rapport à toutes les difficultés que nous avons eu. Et je terminerai juste, parce que je n'ai qu'une parole, tous les élus qui m'ont fait confiance et qui derrière vont siéger aux Bassins Versants, et ça c'est pour Nicolas même si on n'a pas toujours été d'accord, mais au moins je respecte le travail qui est fait par Nicolas. Je demande à ceux qui étaient derrière moi de soutenir Nicolas Leforestier à la présidence du syndicat des Bassins Versants parce que je pense qu'il a fait le travail jusqu'ici. Il a repris le flambeau qui n'était pas simple. En tout cas, je lui apporte tout mon soutien pour l'élection qui sera à venir. Merci à tous.

⇒ **Monsieur Jean-Luc CORNIERE** : Je n'ai pas de commentaire particulier par rapport à tes propos, Olivier. On voit bien que la vie communautaire, c'est comme une vie municipale, il y a une continuité. On est là, on amène chacun notre pierre à l'édifice et on va travailler bien évidemment. Si on est élu, c'est pour travailler, on va s'employer à ce que le mandat se passe le mieux possible dans l'intérêt de nos habitants, parce qu'ils sont quand même en première ligne dès qu'il y a des augmentations. Et si on réussit ça, on sera heureux. Je prends cela comme un signe fort, ces votes de budget à une très large majorité. Je ressens tout simplement une envie de travailler et ça me fait plaisir. Merci.

Dates à retenir :

Réunions de Vice-Présidents	Réunions Bureaux	Conseils Communautaires
	Mercredi 22 avril à 18h00	Mercredi 29 avril à 18h00
	Lundi 18 mai à 18h00	Jeudi 28 mai à 18h00
	Lundi 22 juin à 18h00	Mardi 30 juin à 18h00

La secrétaire de séance,
Aline MOREL



Le Président,
Jean-Luc CORNIERE

